



# Conseil d'Administration

6 juin 2008

COMPTE-RENDU

## Ordre du jour

- Approbation du PV de la séance du 28 mai 2008
- Maintien en exercice du Président
- Election du Vice Président
- Adhésion de l'Université Paris IV à l'Alliance Paris Universitas.
- Convention locale entre l'Université, la ville de Paris et le Lycée Paul Bert et d'autre part, le Recteur de l'Académie de Paris pour un parcours de réussite destiné à promouvoir l'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement universitaire.
- Accord cadre de coopération entre l'Université et l'Université Dan Al-Uloom de Riyadh (Arabie Saoudite)
- Accord cadre de coopération entre l'Université et l'Université Waseda (Japon) pour la mise en place d'un programme d'échange.
- Désignation des membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants.
- Désignation des membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

### 1. Approbation du PV de la séance du 28 mai 2008.

### 2. Maintien en exercice du Président.

Il s'agit de se conformer à la LRU qui demande lors de l'élection d'un nouveau CA de confirmer son soutien à la présidence de l'université.

28 votants, 1 vote blanc. Le Président est reconduit.

### 3. Election du Vice Président.

Il siègera aux cotés du Président pendant toute la durée du mandat. La tradition veut que le VP soit d'une filière différente de celle du Président.

Le seul candidat est donc un économiste, M. Jean-Didier LECAILLON.

29 votants, 1 vote non, 2 votes blancs.

### 4. Adhésion de l'Université Paris IV à l'Alliance Paris Universitas.

Les universités Paris II, Paris III, Paris VI, Paris IX, Normale Sup sont déjà membres du groupe.

Paris IV est acceptée (par un vote simple, à main levée).

Paris II a été chargé de la rédaction des nouveaux statuts de Paris Universitas.

### 5. Convention locale entre l'Université, la ville de Paris et le Lycée Paul Bert et d'autre part, le recteur de l'Académie de Paris pour un parcours de réussite destiné à promouvoir l'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement universitaire.

L'objectif est de signer le plus de conventions possibles. La première convention, signée avec le lycée BERGSON, a permis à six étudiants de venir à Assas.

Dans la pratique, des professeurs accompagnés d'étudiants vont dans ces lycées pour présenter l'université.

M. DALLE (élu IATOS) voudrait que ce projet soit étendu aux lycées de banlieues.  
M. VOGEL voudrait se concentrer sur les lycées défavorisés du centre de Paris.

Mme PETEL-TEYSSIE pense que les élèves de ces lycées peuvent être offensés d'être la cible d'une telle convention. Elle pense également qu'il n'est pas positif pour l'université de partir chercher des mauvais éléments dans des lycées défavorisés.



M. VOGEL répond que l'objectif est de chercher les bons éléments dans ces lycées où l'accès à Assas n'est pas nécessairement possible dû à un dysfonctionnement de l'administration locale.

#### **6. Accord cadre de coopération entre l'Université et l'université Dan Al-Uloom de Riyadh (Arabie Saoudite).**

Accepté à l'unanimité.

#### **7. Accord cadre de coopération entre l'Université et l'Université Waseda (Japon) pour la mise en place d'un programme d'échange.**

Accepté à l'unanimité.

#### **8. Désignation des membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants.**

La liste exacte des membres élus sera sur le PV officiel.

#### **9. Désignation des membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.**

Cinq places étudiantes à pourvoir, les cinq élus titulaires sont élus.

